



Hommage à Emile Servais (21/9/1939 – 27/1/2017)

Inspecteur Général Honoraire au Ministère de la Région Wallonne

Professeur Emérite à l'UCL

Ancien Président du MOC de la Province de Namur et de la Démocratie

Chrétienne de l'arrondissement de Namur (1978-2004)

Emile Servais nous a malheureusement quittés le 27 janvier 2017. Par ce dossier d'Intermag, nous avons voulu honorer la mémoire de celui qui fut, aussi, administrateur de RTA et qui a collaboré à de nombreuses reprises à nos publications, à nos recherches, à nos séminaires internes, à la vie de l'association.



Dans son hommage à Emile Servais lors de ses funérailles, Philippe Mahoux, président de RTA, a rappelé les combats communs menés au nom du pluralisme et la manière si personnelle d'Emile de mettre ses qualités – d'intellectuel, d'enseignant, de militant, d'acteur – au service des luttes progressistes.

- **Prise de parole de Philippe Mahoux en hommage à Emile Servais**

« Crever l'écran des mots communs », comme le recommandait Bourdieu, Emile Servais y excellait, lui qui ne supportait pas les « mots bateau » et qui savait dérouter le regard et bousculer les points de vue. Dans une analyse inédite sur le thème du populisme, dont nous débattions avec lui et à laquelle il mettait la dernière main (nous la publions en l'état), Emile s'attaque au terme « populisme ». Il fait l'hypothèse que le populisme n'implique pas, *ipso facto*, rejet et appréciation négative, mais qu'il est aussi l'expression d'un déficit démocratique et appelle à déployer une conflictualité paradoxale plus diffuse et plus instable que par le passé.

- **Appel au peuple et nouvelle figure de la conflictualité sociale**
Par Emile Servais – analyse inédite

L'éducation permanente était un ancrage central pour Emile Servais. Il a d'ailleurs contribué à notre production d'analyses et d'études dans le cadre de l'agrément de RTA en axe 3,2 du décret. Nous consacrons deux analyses aux enjeux de ce secteur.

La première, signée par Philippe Mahoux et Jean Blairon, rappelle que la production de connaissances dans l'axe 3,2 est référée sans ambiguïté à l'engagement de tous dans la construction d'une société démocratique : l'article 1er du Décret de 2003 l'énonce clairement. Quel rôle peut jouer dans le cadre de ces démocraties, devenues des « démocraties techniques », la « construction collective de savoirs » qui est attribuée à l'éducation permanente ? Les auteurs en identifient trois : la mise à l'ordre du jour de problèmes ; la participation à la production des connaissances ; le rapatriement des connaissances et leur insertion dans la société.

- **Education permanente et production de connaissances**
Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

La seconde analyse explore la dimension du « public » visé par l'éducation permanente. En 2008, nous avons déjà eu l'occasion, avec Emile Servais, de travailler sur ces questions avec le Cefoc, ce qui avait donné lieu à un dossier intitulé « Classes et cultures populaires : des classes et cultures dominées et stigmatisées ? » Aujourd'hui, Jean Blairon et Jacqueline Fastrès réinterrogent les glissements de mots qui sont intervenus avec le Décret de 2003, qui ont remplacé les termes « adultes » et « travailleurs » par « public défavorisé » ; « public issu de milieux populaires ». Dans une démarche exploratoire, ils examinent le répertoire possible des termes qui ne contrediraient pas d'office le sens de l'action de l'éducation permanente.

- **Education permanente et public populaire – Examen exploratoire**
Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

Emile Servais a été un des fondateurs de l'analyse institutionnelle en Fédération Wallonie Bruxelles. Discipline exigeante, l'analyse institutionnelle permet de mettre en avant la double face des institutions : créativité, mobilisation, production de la société, d'une part ; scène ou peuvent se jouer des abus de pouvoir ou sévir une transversalité négative d'autre part. Il s'agit pour les institutions d'être vigilantes et critiques quant à leur propre fonctionnement. Si nous avons régulièrement montré, avec Emile, la face instituante et la force créatrice des associations, nous avons aussi pointé les dérives possibles, les pathologies institutionnelles qui peuvent les frapper. La pathologie que Jean Blairon met en avant aujourd'hui, heureusement rare, est particulièrement redoutable.

- **Une pathologie institutionnelle : les associations victimaires**
Par Jean Blairon